



Handiflash

**Spécial
Assemblée
Départementale**

Venez tous à l'Assemblée Départementale

Association des Paralysés de France de l'Isère

Grenoble, le 29 mai 2013

Cher(e) adhérent(e), cher ami(e),

Cette année, notre Assemblée Départementale aura lieu au Centre Théologique de Meylan et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Elle se déroulera :

**le Samedi 22 juin 2013 de 11h30 à 17 h 30
Centre Théologique
15 chemin de la Carronnerie 38240 MEYLAN**

Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de cette journée ainsi que le bulletin d'inscription à retourner **avant le 10 juin 2013**.

Cette année nous débuterons l'Assemblée départementale par un repas convivial puis une présentation du rapport moral et financier 2012.

Puis nous réfléchirons, avec les représentants du Conseil Général, de la Maison Départementale de l'Autonomie, de la Mairie de Grenoble, des services de l'Etat ainsi qu'un membre du Conseil d'Administration de l'APF en la personne de Monsieur Jean-Michel SECONDY, sur le thème de l'accessibilité. Ces échanges auront lieu sous forme de débat.

Nous terminerons notre Assemblée par un diaporama des différentes activités de la délégation sur le département et par une collation amicale.

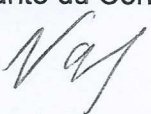
Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre le samedi 22 juin 2013.


Nous vous remercions et vous invitons le plus rapidement possible à nous faire part de vos difficultés de déplacement afin que nous puissions nous organiser.

Avec notre amitié.

Chantal VAURS
Représentante du Conseil Départemental

Rose-Marie CUEVAS
Directrice Départementale.


PJ : programme détaillé
coupon réponse



ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE APF 2013

Samedi 22 juin 2013

Centre Théologique
15 chemin de la Carronnerie
38240 MEYLAN

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- 11h30 : Accueil par un apéritif
- 12h00 : Repas sur place
- 13h30 : Rapport d'activités et rapport financier 2012
- 14h30 : Intervention politiques :
 - 14h30 : introduction par M. Yann ECHINARD sur l'accessibilité et les discriminations,
 - 14h45 : intervention de M. Régis HERBIN au sujet des lobbies réputés hostiles à l'accessibilité,
 - 15h : intervention de Mme Anne COURTAT au sujet des dérogations en matière d'accessibilité, ainsi que le suivi de ces dossiers à la DDT,
 - 15h15 : intervention d'un membre de l'Ordre des architectes au sujet de la convention qu'ils ont signé avec l'APF et de la façon dont se présente se partenariat,
 - 15h30 : Mme Marie-Odile NOVELLI exprimera le point de vue de la Région Rhône-Alpes sur le thème de l'accessibilité,
 - 15h45 : M. Stéphane GEMMANI pour la Ville de Grenoble
 - 16h : Mme Gisèle PEREZ pour le Conseil Général de l'Isère
- 16h15 : Débat sur l'accessibilité et scénettes de la Ligue d'impro 38 : Questions Réponses
- 17h00 : Conclusion de la journée par M. Jean-Michel SECONDY, administrateur APF, suivi du pot de l'amitié



Association des Paralysés de France

ACCES AU CENTRE THEOLOGIQUE DE MEYLAN

- Venant de la gare et du centre ville :

- Bus 31 (arrêt Centre Théologique)
- Tram B : arrêt Grand Sablon, puis correspondance 31

- Du pont de l'Île Verte (hôpital) : prendre à droite après l'arrêt de bus "Centre Théologique".

- De la Mairie de Grenoble : quitter la voie express à hauteur de la station Antar, prendre le passage inférieur et longer la voie express jusqu'à la Carronnerie (3^e à gauche).

- De Chambéry et de la Rocade Sud : aller jusqu'aux feux (fin d'autoroute). Prendre à droite vers Meylan, puis à gauche en face de "Carrefour". Remonter l'avenue de Plaine-Fleurie et prendre deux fois à gauche.

Association des Paralysés de France - Délégation Départementale de l'Isère
21 av. Marcelin Berthelot - 38000 Grenoble
Tel: 04 76 43 13 28 / Fax: 04 76 62 99 82
E-mail : apfdd38@free.fr

